

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018

	ÉTÉ 2017	AUTOMNE 2017	HIVER 2018	ÉTÉ 2018 (projet)	NORMES
Date limite de réception des demandes d'admission :					
- 1er cycle : temps complet	1 <sup>er</sup> mars	1 <sup>er</sup> mars	1 <sup>er</sup> novembre 2017	1 <sup>er</sup> mars	A
temps partiel	1 <sup>er</sup> mars	1 <sup>er</sup> juin	1 <sup>er</sup> novembre 2017	1 <sup>er</sup> mars	B
- 2e, 3e cycle :	1 <sup>er</sup> mars	1 <sup>er</sup> juin	15 novembre 2017	1 <sup>er</sup> mars	B
Étudiants étrangers	1 <sup>er</sup> décembre 2016	1 <sup>er</sup> février 2016	1 <sup>er</sup> juin 2017	1 <sup>er</sup> décembre 2017	
Date de début d'inscription	20 mars	8 mai	30 octobre 2017	19 mars	B
Début de la session	1 <sup>er</sup> mai	28 août	8 janvier	30 avril	B
Date limite de réinscription sans frais de retard (1 <sup>er</sup> cycle)		11 août	8 décembre 2017		H
Date limite pour tout changement de groupe, de statut et ajout de cours	5 mai	1 <sup>er</sup> septembre	12 janvier	4 mai	G
Congés	22 mai-Journée nationale des Patriotes 24 juin-Fête Nationale des Québécois 1 <sup>er</sup> juillet-Fête du Canada	4 septembre Fête du travail 9 octobre Action de grâce	30 mars Vendredi Saint 2 avril Lundi de Pâques	21 mai-Journée nationale des Patriotes 24 juin-Fête Nationale des Québécois 1 <sup>er</sup> juillet-Fête du Canada	C
Date limite d'abandon avec remboursement	5 mai <sup>4</sup>	12 septembre	22 janvier	4 mai <sup>4</sup>	D
Date limite pour l'abandon sans mention d'échec	26 mai <sup>1</sup>	19 octobre	6 mars	25 mai <sup>1</sup>	E
Semaine de relâche	-----	30 octobre au 5 novembre	26 février au 4 mars	-----	C, B
Fin de la session : (intensive/régulière)	23 juin <sup>4</sup> /11 août	18 décembre	27 avril	22 juin <sup>4</sup> /10 août	B
Date limite de remise des notes (intensive et régulière)	30 juin <sup>2</sup> / 25 août	11 janvier 2018	11 mai	3 juillet <sup>2</sup> / 24 août	F
Date de diffusion des résultats sur Internet (intensive/régulière)	début août <sup>3</sup> /11 septembre	18 janvier 2018	25 mai	début août <sup>3</sup> /10 septembre	F
		16 semaines / 74 jours 14 lundis / 15 vendredis	15 semaines / 73 jours 14 lundis / 14 vendredis		

<sup>1</sup> Pour les cours offerts de façon intensive, la date limite pour l'abandon des cours sans mention d'échec correspond à la dix-huitième (18<sup>e</sup>) journée ouvrable après le début du cours.

<sup>2</sup> Pour les cours offerts de façon intensive, les notes sont remises 5 jours ouvrables après la fin du cours.

<sup>3</sup> Pour les cours offerts de façon intensive, les résultats sont diffusés sur Internet 5 jours ouvrables suivant la remise des notes.

<sup>4</sup> Une session intensive est prévue uniquement à la session été. La majorité des cours d'été se déroulent de façon intensive. Pour les formations offertes à distance, la session est toujours intensive.